

Bien vivre à

Mars 2017



# Mazères

## Sur Salat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
La recette du mois  
Le conseil du jardinier  
Etat civil  
Sécurisation de la RD 13  
Cérémonies du 19 mars  
1962  
Réforme des Cartes d'identité  
Déchets inertes  
Hommages  
Incivilités  
Ouverture de la pêche  
Changement d'heure  
Recensement de la population  
Consommation d'eau  
Agenda des associations



### Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madern  
Albert Cigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz



### Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de  
Mazères-s/-Salat



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Je voulais vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé aux 2 agents mandatés par la mairie et qui ont effectué le recensement de la population dans notre village.

Celui-ci permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Il a une incidence directe sur les recettes fiscales locales.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies.

Il permet de connaître la population, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et par âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile/travail ou domicile/études.

Se faire recenser est une obligation, mais c'est avant tout un geste civique, utile à tous.

Pour définir la population d'une commune il y a deux concepts à prendre en compte :

- la population comptée à part. Se sont les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (les étudiants, personnes hospitalisées, maisons de retraites, foyers et résidences sociales, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires, les SDF non recensés sur la commune).

- la population municipale. Elle comprend les personnes ayant leur résidence sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté (personnes détenues, les sans-abris et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensés sur le territoire de la commune).

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Le dernier recensement s'est déroulé à Mazères du 19 janvier au 18 février 2017.

Année du recensement	2012	2017
Population municipale	567	621
Population comptée à part	21	27
Population totale	588	648

La population de notre commune a ainsi augmenté en 5 ans de 60 habitants : + 10,20 % entre 2012 et 2017.

La réalisation de la station d'épuration et sa mise en service début 2018 permettra d'accorder des permis de construire bloqués à ce jour.

Nous pourrons ainsi accueillir de nouveaux habitants en notre commune.

Bien à vous,

Jean-Claude DOUGNAC  
Maire

## ETAT CIVIL

### Décès :

Marie-Louise BORDES veuve FARINE  
décédée le 3 février 2017 à Mazères-sur-Salat

Gilles FRONTON décédé le 9 février 2017  
à Mazères-sur-Salat

## Cérémonies du 19 mars 1962

Les commémorations à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc auront lieu le :

**Dimanche 19 mars à 11 h 15  
à la stèle du Pré Commun**

A la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié réunira les participants à la Mairie.

## Sécurisation de la RD 13

Afin de présenter le projet de sécurisation de la RD 13 à la population une réunion publique est organisée :

**le jeudi 9 mars à 18 h  
à la Mairie**

Nous vous attendons nombreux.

## Réforme des cartes d'identité

Dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération, les demandes de carte nationale d'identité adoptent à compter du 7 mars 2017, le même traitement que celui des passeports.

Les usagers devront se rendre personnellement dans les services de la commune de leur choix qui dispose d'un dispositif de recueil des données sécurisées, à savoir pour l'arrondissement : Saint-Gaudens, Aspet, Bagnères-de-Luchon ou l'Isle-en-Dodon.

Nous vous informons que le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier ou à établir votre pré-inscription en ligne.

## Anciens du MCS

L'Assemblée Générale des Anciens du MCS aura lieu :

**Le dimanche 19 mars à 10 h  
à la Mairie**

A l'ordre du jour bilan financier, bilan moral 2016 et projets pour 2017.

## Déchets inertes

Suite au contrôle effectué par l'inspection des installations classées de la DREAL, la Préfecture a mis en demeure le SIVOM de la Région de Salies-du-Salat de fermer le site de stockage de déchets inertes situé derrière la déchetterie de Mane.

En effet il est situé dans une zone où la nappe phréatique affleure.

En attendant de trouver un autre terrain respectant les normes de sécurité, les déchets inertes non dangereux (gravats, terre...) sont pris en charge par l'entreprise Bernadets.

En effet, cette société propose sur les sites de Beauchalot et d'Aurignac l'accès à une décharge pour les déchets inertes au tarif de 3,60 € HT la tonne pour un apport simple et 2,60 € HT la tonne pour un apport et une reprise de matériaux de leur sablière.

## Le Conseil du jardinier

### *Trempage des graines*

Avant de les planter, rincez vos graines à fond. Puis prenez un bol propre ou une soucoupe et remplissez avec de l'eau chaude. Faites tremper vos graines dans l'eau chaude pendant 24 heures. C'est un bon moyen pour être sûr que vos plantes prendront racine et pousseront bien.



## MCS Pétanque

Concours au boulo-drome de Mazères :

◆ Premier tour du championnat du secteur Comminges en doublettes hommes et femmes : le samedi 11 mars à partir de 14h et le dimanche toute la journée.

◆ Deuxième tour qualificatif secteur Comminges en tête à tête hommes et femmes : le dimanche 9 avril à 14h.

## Hommages

### Marie-Louise FARINE

Mazy, c'est ainsi que répondait Marie-Louise BORDES, quand petite fille on lui demandait « Comment tu t'appelles ? »

Ce prénom empreint de douceur, l'a accompagné toute sa vie à Mazères, de sa naissance à son décès.

Née le 3 août 1925 d'une vieille famille mazérienne de la Carrière dont le père était ouvrier papetier, elle fréquentera l'école privée Lacroix, située route de Saint-Martory.

Elle épousera le 20 janvier 1945, Laurent FARINE, ouvrier papetier. De cette union naîtront quatre enfants: Marie-Germaine, Annette, Colette (conseillère municipale de 2001 à 2014), et François.

De l'éducation chrétienne qu'elle reçut dès son enfance, elle conservera le sens du don de soi, tant au niveau de son engagement dans l'accueil des enfants au catéchisme, qu'aux bons soins apportés à l'église du village.

De même à une époque où les infirmiers libéraux étaient peu nombreux dans nos milieux ruraux, nombre de mazériens petits et grands « ont reçu la pique » des mains de Mazy.

Sollicitée souvent sur l'histoire du village, les origines de tel habitant ou de telle famille, il était rare qu'au fond de sa mémoire elle ne tire la réponse et communique l'information.

Ainsi s'en est allée Mazy, comme elle a vécu, sans bruit, dans l'entourage et l'affection de ses enfants, de sa sœur Odette, et l'accompagnement de ses nombreux amis.



### Gilles FRONTON



Stupeur de la communauté villageoise, à l'annonce de la disparition subite de Gilles Fronton.

Celui qui assurait quotidiennement avec Laure, sa compagne, le service de la boucherie, n'est plus.

Une clientèle fidèle, locale mais aussi des alentours, en reconnaissance de son professionnalisme, mais aussi de la relation entretenue avec chacun, est abasourdie.

Gilles, né le 13 mai 1962 à Toulouse, a vécu enfance et jeunesse à Fonsgrives où il exercera le métier de boucher jusqu'à fin 1992, suite à la suppression de son emploi.

Sur les conseils de Robert Jucla, négociant en viandes de Mane, il arrivera dans notre village en février 1993, prendre la succession de la boucherie Pugibet.

Avec Laure, et les petits Julie et Paul, ils trouveront vite place dans la vie locale et sauront nouer la réussite de leur installation.

Une foule nombreuse et recueillie, tant à l'intérieur que sur le parvis de l'église, a témoigné de son chagrin, de sa reconnaissance et de son amitié.

A ce titre, Laure sa compagne, Julie et Paul ses enfants, remercient toutes les personnes, qui par leur présence ou leurs messages se sont unies à leur peine.

De même, ils remercient toutes celles et ceux qui les soutiennent aujourd'hui dans la démarche de solidarité et d'amitié engagée dans la poursuite de l'ouverture du commerce.

## Ecole de Rugby

Après quelques vacances bien méritées, l'école de rugby reprend son activité avec de nombreux rendez-vous surtout pour la catégorie M12.

Voici donc quelques dates si vous souhaitez venir encourager nos « jeunes pousses ».

Les M6 jouent à Mazères le 18/03.

Les M8/M10 jouent à Mazères le 11 mars puis ont un déplacement à Muret le 25 mars.

Les M12 ont successivement 4 déplacements (Foix, Toulouse, Quint Fonsegrives et un dernier non déterminé).

Les M14 se sont déplacés à Tournefeuille le 4 mars pour y retrouver le stade toulousain en challenge fédéral puis suite à cette journée un

classement sera effectué et d'autres matchs leurs seront proposés le 25 mars et le 1<sup>er</sup> avril.

A noter que nous avons quelques éléments M14 retenus dans différentes sélections et qu'ils portent haut les couleurs du MCS. Félicitations à tous.

L'équipe des éducateurs et des bénévoles vous attendent tous au stade.



## Les Apartés

L'association a terminé son projet dans le cadre du PEDT avec la classe de CE1 de Mazères autour de l'album Marika.

Une présentation du travail a été faite le 2 février devant l'ensemble des camarades présents ce jour pour le PEDT. Ce n'était en aucun cas un spectacle mais le moment de partager un vécu d'atelier.

Ils ont pu découvrir la pratique du théâtre en abordant le thème de l'amitié et de l'accueil de l'autre, des beaux moments de jeux, de réflexion, et d'échanges avec les enfants.

Ce projet va être reconduit avec les élèves de CP à Mane dans un cadre scolaire en partenariat avec l'enseignant au mois de mars.

L'association est intervenue pendant les vacances dans le cadre des journées découvertes de L'APEAI, le 14 février.

Les enfants ont pu s'initier à la manipulation de la marionnette ; comment exprimer des émotions avec de la matière, en l'occurrence la matière papier et rencontrer une artiste pour un échange très riche. Très étonnés par la pauvreté apparente du matériau, ils ont été subjugués de constater qu'il offrait des possibilités infinies et cocasses d'expression.

Un projet avec le collège en partenariat avec l'APEAI est en cours, autour des thématiques de la liberté et de la justice.

On vous en dira plus bientôt...

Les élèves de l'école de Mancieux, de l'AGAPEI du Comtal et les élèves de l'association à Mazères poursuivent leur projet. Vous pourrez assister aux représentations publiques au mois de juin.



### Entretien avec des anciens employés de l'usine

Des étudiants de l'université Jean-Jaurès de Toulouse souhaitent rencontrer très prochainement des anciens employés de l'usine sur les thèmes suivants:

- histoire des entreprises de la papeterie
- les crises économiques
- les grands changements organisationnels.

Faites-nous le savoir si vous souhaitez partager votre témoignage !!

### Mémoires de mon village

*Un projet fort de l'association est de sauvegarder les mémoires de l'histoire de l'usine LACROIX et de MAZÈRES, que l'association vous fait partager dans cette rubrique.*

*Pour cela, nous recueillons les témoignages des personnes qui ont vécu cette histoire, anciens employés, sous-traitant, habitants de Mazères,...*

*Nous remercions celles et ceux ( de plus en plus nombreux) qui ont partagé leurs souvenirs et invitons toute personne souhaitant apporter son témoignage à laisser un message :*

- par téléphone : 05 61 97 48 22 (mairie)
- sur le site web : [mairiemazeressalat.jimdo.com](http://mairiemazeressalat.jimdo.com)
- par mail : [asso.museerizlacroix@orange.fr](mailto:asso.museerizlacroix@orange.fr)

Pendant la dernière grande guerre

« Un jour, ma grand-mère me dit : « j'ai retrouvé LA cuillère en bois ! ».

Pendant la dernière grande guerre, les femmes et les enfants étaient restés au village et le réfectoire de l'usine les accueillait pour les nourrir.

Je compris alors l'importance de cette cuillère en

bois pour ma grand-mère quand elle était petite ! ».

À propos de réglage du grammage du papier :

« Le poids du papier \_ cela c'était bien avant la guerre \_il pesait parce qu'on faisait le papier Gauloises. On le pesait, 2 m<sup>2</sup> fallait qu'ils fassent 18 à 19 g.

...Là c'était à moteur électrique tandis qu'à Casagne, ils ralentissaient la vitesse de défilement avec la houille blanche, y'avait pas de moteur électrique.

Le poids du papier n'était jamais très uniforme comme avec un moteur électrique. »

### Mise en place d'un panneau d'affichage

Dans le but de toujours valoriser le bâtiment Lacroix, l'association a mis en place un panneau d'affichage original derrière la grande baie vitrée du hall Lacroix. Vous pouvez donc y voir des mosaïques faites avec des cartes postales.

Cet espace d'affichage peut permettre un financement original d'activités ou un support publicitaire à tout acteur socio-économique (entreprises, institutions, organismes, associations...) désireux de mener une action originale pour se faire connaître..

À terme, deux étages supplémentaires viendront remplir la baie vitrée et compléter les deux étages actuels pour produire des œuvres plus complètes.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information !!

**Contact :** [asso.museerizlacroix@orange.fr](mailto:asso.museerizlacroix@orange.fr) ou à la mairie.

## Association sur la culture chinoise

L'association est en train de se construire petit à petit.

Le prochain cours de cuisine aura lieu **au mois de MARS**. La date n'est pas encore fixée, vous pouvez nous envoyer un mail à [sebastienchanfreau@gmail.com](mailto:sebastienchanfreau@gmail.com) afin que nous vous communiquions dès que possible la date, le lieu et toute autre information sur l'évènement.

En attendant, voici la recette tant attendue des raviolis chinois qui a fait le régal de tout le monde lors du cours de cuisine du 21 janvier dernier.

### Recette pour environ 100 raviolis chinois

Pour la pâte (pâte à pain) : 1 kg de farine de blé, 500 ml d'eau (ajuster suivant la farine).

Pour la farce : 500 g de porc haché (échine), 400 g de légumes râpés (carottes, courgettes, céleri, chou chinois), 50 g d'oignon haché, 15 g de gingembre haché, 20 ml d'huile végétale, 20 ml de sauce soja, 10 g de sel.

Mélanger tous les ingrédients de la farce.

Fabrication des raviolis :

- Faire des disques de pâte (diamètre 6-7 cm).

- Mettre une boule de farce au centre du disque.

- Fermer le disque et sceller-le bord à bord en forme de lune.

Cuisson :

- Faire bouillir de l'eau dans une grande casserole

- Plonger quelques raviolis dans l'eau bouillante

- Quand ils remontent tous à la surface, attendre 1-2 min avant de les sortir à l'aide d'une écumoire

- Renouveler l'opération pour cuire tous les raviolis en ajoutant de l'eau si nécessaire.

A déguster chauds, en les trempant dans du vinaigre de soja ! Bon appétit !



## Incivilités

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Un certain nombre d'entre vous et à juste titre a été conduit à prendre contact avec les services de la mairie et avec des élus pour leur signaler des comportements d'incivilité. Les faits d'une minorité ne sauraient venir troubler la quiétude et la tranquillité de notre village.

Afin de faire respecter le bien vivre ensemble, la liberté de chacun, je suis amené à prendre des mesures pour faire cesser ces troubles publics.

Je prendrai dans les jours qui viennent plusieurs arrêtés qui devront être appliqués dans l'intérêt général et qui donneront lieu à des mesures prévues par la loi s'ils ne sont pas respectés.

1 - La divagation des animaux sur la voie publique est interdite. Ils doivent être tenus en laisse. Les déjections sur la voirie et les pelouses imposent aux propriétaires de les ramasser, les mettre dans une poche et dans les poubelles.

2 - Les propriétaires de chien doivent impérativement empêcher les aboiements intempestifs qui gênent le voisinage. Dans certains quartiers les chiens aboient nuit et jour. Il est impératif que les mesures appropriées soient prises pour faire cesser ce trouble manifeste.

3 - Les rodéos en voiture dans les prés ou sur la route sont intolérables. Ils constituent un danger pour ceux qui en sont les auteurs mais également pour tous ceux qui utilisent l'espace public. Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit.

4 - Les papiers, débris, bouteilles en plastique ou en verre doivent être jetés dans les containers, les poubelles et non sur la voie publique.

5 - Les aires de tri sélectif ne sont pas des poubelles. Les containers doivent permettre à chacun de trier conformément au règlement affiché. Pour les autres déchets, les poubelles sont ramassées 2 fois par semaine, les cartons et les déchets verts tous les lundis, les encombrants tous les 2 mois ou à la demande. La déchèterie à Mane est ouverte du lundi au Samedi.

Je souhaite que ce rappel aux règles trouve un écho qui permette à chacun de prendre conscience des efforts que nous devons faire individuellement et collectivement pour bien vivre ensemble dans le respect d'autrui. Nous sommes dans un village où il fait bon vivre il nous appartient par notre comportement d'améliorer notre cadre de vie.

Très cordialement,  
Jean-Claude Dougnac

## Ouverture de la pêche

Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche en eau douce sont harmonisées sur tout le territoire français. Ces dates sont régies par le code de l'environnement.

- La pêche à la truite est ouverte du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre.

- La pêche de l'ombre commun est ouverte du 3<sup>ème</sup> samedi de mai au 31 décembre inclus.

- La pêche du brochet est ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au dernier dimanche de janvier et du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre.

Il faut aussi savoir que la pêche est autorisée d'une demi-heure avant le lever du soleil à une demi-heure après le coucher du soleil.

Les lignes doivent être disposées à proximité du pêcheur.

Chaque département a la possibilité de modifier ces dates d'ouverture par arrêté préfectoral.

Pour la Haute-Garonne :

▶ 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole : ouverture générale du 11 mars au 17 septembre 2017 inclus

▶ 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole : ouverture générale du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017

Ouverture spécifique en 2<sup>ème</sup> catégorie pour truite fario, omble, saumon de fontaine, omble chevalier : du 11 mars au 17 septembre 2017.



## Mazères Animations

Nous avons organisé en 2016 plusieurs manifestations :

- Un bal musette le 18 juin avec TicTac Musette
- La fête de la musique le 26 juin avec 2 groupes : Codex et Night Sweetness
- Le feu de la St Jean le 26 juin avec Magic Musette
- Noël à Mazères le 11 décembre pour les enfants du RPI et ceux de Mazères avec l'agence d'animations " REVES en FETE " pour une après-midi récréative autour d'ateliers créatifs et d'un spectacle ainsi qu'avec la participation des enseignantes et des parents d'élèves .

L'année 2017 a débuté le 11 février par un dîner / spectacle avec le groupe Tendances .

Cette soirée a attiré beaucoup de monde puisque 156 repas ont été servis dans une super ambiance avec aussi des séquences émotion !

Vous pouvez voir toutes les photos et vidéos de la soirée sur

Facebook : Groupe Tendances.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont spontanément aidés pour le service afin que tout se déroule pour le mieux et c'était réussi !

Si vous avez des propositions d'animations ( soirées à thèmes, théâtre etc...) vous pouvez nous en faire part en mettant un courrier dans la boîte aux lettres de Mazères Animations qui se trouve dans le hall de la mairie .

Vous pouvez aussi donner un peu de votre temps en intégrant l'association qui a besoin de bénévoles pour fonctionner correctement et efficacement !



### Retrait des Instances postales

Nous vous rappelons que les lettres et les colis en instance peuvent être retirés si besoin **au secrétariat de Mairie** du lundi au vendredi de 15h à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12h.



## Changement d'heure

Le passage à l'heure d'été se déroulera dans la nuit du samedi 25 mars au dimanche 26 mars à 2 h du matin. Pensez à avancer vos montres d'une heure.



## Recensement de la Population

La campagne de recensement de la population de Mazères vient de se terminer. Merci pour votre participation à l'enquête et à l'accueil réservé aux agents recenseurs. Au vu des premiers résultats, la population municipale a augmenté, elle est passée de 567 habitants en 2012 à 621 actuellement.

## Recette du mois

*Le tiramisu Caramel au beurre salé.*

### INGRÉDIENTS :

#### Pour la crème caramel au beurre salé :

- 100 g de sucre en poudre.
- 10 g de beurre salé en morceaux.
- 50 g de crème fraîche.
- 10 cl d'eau.

#### Pour la mousse mascarpone :

- 500 g de mascarpone.
- 4 œufs.
- 120 g de sucre en poudre.
- 1 sachet de sucre vanillé.

#### Pour le fond de verre :

- Quelques biscuits sablés.

### PRÉPARATION :

#### Pour la réalisation de la crème caramel au beurre salé :

1. Réalisez un sirop dans une casserole en faisant chauffer le sucre et l'eau.
2. Quand le sucre caramélise, ajoutez le beurre et retirez la casserole du feu.
3. Incorporez la crème fraîche et mélangez. Remettez la casserole à feu vif.
4. Retirez du feu et laissez refroidir votre crème. Réservez.

#### Pour la réalisation de la mousse au mascarpone :

1. Commencez par séparer les blancs des jaunes.
2. Mélangez les jaunes avec le sucre vanillé : fouettez jusqu'à ce que l'œuf blanchisse.
3. Ajoutez le mascarpone dans votre préparation et mélangez jusqu'à ce que votre crème ait une texture uniforme.
4. Montez les blancs en neige et ajoutez-les dans votre mélange. Mélangez à l'aide d'une maryse.

#### Pour le montage de vos tiramisus :

1. Glissez vos sablés dans un sac de conservation et écrasez-les bien à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.
2. Lorsque vos sablés sont bien écrasés, ajoutez deux cuillères de ces derniers dans chaque fond de verrine. Aplatissez bien avec le dos de votre cuillère.
3. Ensuite, ajoutez deux cuillères de votre crème caramel au beurre salé.
4. Enfin, recouvrez d'une couche de crème mascarpone.
5. Répétez l'opération et terminez en saupoudrant de miettes de sablés sur le dessus.
6. Vos verrines de tiramisu au caramel au beurre salé sont prêtes : bon appétit !



## MCS Montagne

Sorties raquettes : destinations pouvant être modifiées en fonction de la météo.

⇨ Mercredi 8 : départ 8 h, responsables Y. Cazes 06.14.78.14.00 et G. Beaumet 05.61.90.11.08

⇨ Samedi 18 : départ 8 h, responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et P. Estevez 06.72.45.44.90

## ASA

- Mercredi 1<sup>er</sup> : Marche à Couladère RDV 13h15 à Salies, départ 13h45 du parking du bord de Garonne sous la Mairie de Couladère.
- Vendredi 10 : Conférence sur le Népal à la salle des fêtes de Touille à 14h30.
- jeudi 16 : Marche + soupe aux choux à Tourtouse, RDV Salies 8h30, départ 9h, repas sur inscription.

## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Mazères a tenu son Assemblée Générale.

Un nouveau bureau a été élu.

Co-Présidents :

-M. BOUIN Cédric,

-Melle MOUNIER Mathilde

Trésorier :

-M. DUCASSE Frédéric,

Trésorier adjoint :

-M. FEUILLERAT Xavier

Secrétaire :

-M. FRONTON Paul

Membres actifs :

BOUIN Damien, BODIN Alexis,

CAZENEUVE Boris, CECCHELA Clara,

DEDIEU-KOPER Alexandra, FOUGERON

Baptiste, FEUILLERAT Florian, IRIART

Jérémy, SALAVERA Christophe.

Contacts :

Adresse mail : mazer31fete@gmail.com



## Ecole de Sports

Cette année encore le traditionnel "stage de ski" de l'Ecole de sports c'est déroulé du 6 au 10 février.

Quatre journées à Guzet (relâche le mercredi) auxquelles ont participé en tout 91 enfants (de 5 à 17 ans) et 29 adultes accompagnateurs.

Même si le temps était un peu incertain les 2 premiers jours, et malgré la pluie mêlée de neige du mardi, 2 bus ont été nécessaires à monter toute cette petite troupe vers les pistes de ski.

Tous les débutants ont commencé à descendre la piste verte et à prendre le tapis roulant. Et pour certains, ils ont même fait leur baptême en télésiège.

Le dernier jour, nous avons tous mangé au restaurant et cela faisait une belle tablée de 95 convives !

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui ces sorties ne seraient pas possibles, à leur implication dans l'encadrement et à leur participation financière couvrant intégralement le prix de leurs forfaits et leur repas. Merci aux municipalités qui mettent à notre disposition 2 éducateurs territoriaux Joël et Christian, et merci à eux deux pour faire connaître à ces enfants "les joies du ski".

Nous préparons déjà les prochaines vacances de printemps début avril.

# Le voyage intérieur

## CONFERENCES GRATUITES

Dimanche 12 mars 2017 (10h30-17h)

### LA SOPHROLOGIE Caycédiennne®

« Les bienfaits de la Sophrologie »

Dans un rythme de vie professionnel, familial, social souvent effréné : s'octroyer une pause.

Découvrir les bienfaits d'une méthode structurée, qui a fait ses preuves dans de nombreux domaines: (santé, éducation, sport, entreprise).

Elle permet grâce à des outils adaptés faciles de s'approprier, de gérer le stress, les émotions, les peurs, les angoisses.

Conférence et séances animées par  
Fanny Lagrange  
Sophrologue Caycédiennne®

### DETACHEMENT DE TRAUMATISMES®

« Qu'est ce que le détachement de traumatismes ® »

"Fatigués de vivre dans vos peurs ? D'être enfermés dans vos souffrances ?

Quelque soit votre ressenti : lié à des blessures du passé, du présent ou tout autre sentiment ou manifestation : stress, addictions, phobies... L'inconscient est au cœur de tous ces schémas qui nous enferment.

Venez comprendre en quoi le Détachement de Traumatismes® peut naturellement et efficacement vous Libérer !

Conférence et tests animés par  
Séverine Dadié et Jacqueline Dubost  
Neurothérapeutes

Ces 2 pratiques peuvent être également complémentaires.

Renseignements, programme de la journée et Inscription (journée entière ou 1 seule conférence):

Fanny Lagrange 06.84.93.12.48 ou [voyageinterieur31@gmail.com](mailto:voyageinterieur31@gmail.com)

le lieu vous sera précisé ultérieurement selon le nombre d'inscrits. Repas (auberge espagnole) partagé le midi

### Consommation d'eau

Suite aux réclamations d'abonnés du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, nous vous rappelons qu'il est important de tenir compte des avis de passage laissés dans les boîtes aux lettres lors du relevé des compteurs d'eau.

En effet, la facturation est établie à partir de votre déclaration lorsque l'avis de passage a été rempli et retourné au SMEA dans les délais impartis. Lorsque l'avis n'est pas retourné, la facturation est établie à partir des anciennes consommations et dans ce cas là, il ne s'agit que de relevés hypothétiques qui diffèrent de la consommation réelle d'eau, et qui peuvent s'avérer parfois beaucoup plus élevés.

### MCS RUGBY

Calendrier du mois de mars :

✘ *Seniors* :

Dimanche 19 mars MCS - Léguevin

✘ *Juniors A* :

04.03 : MCS reçoit TUC

11.03 : Déplacement à St-Lys

25.03 : MCS reçoit Montréjeau - St-Gaudens

✘ *Juniors B* :

04.03 : MCS reçoit Louey-Marquisat

11.03 : Déplacement à Entente des Côteaux

25.03 : MCS reçoit US L'isloise

✘ *Cadets* :

04.03 : MCS reçoit Muret

11.03 : Déplacement à L'Union

25.03 : MCS reçoit Grenade

<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 06.78.43.38.94 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h ( <i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i> )		
<b>SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT</b>	Mairie de Cassagne <b>Ouvert au public</b> les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>LE PRESBYTERE</b>	Rue Marcel Loubens Tél : 05.61.97.45.85		
<b>SIVOM</b>	Secrétariat : 05.61.98.49.30		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
<b>PERCEPTION</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30		
<b>E.D.F. – G.D.F.</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
<b>S.M.E.A.</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59	
	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08	
	Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers	06.81.68.19.01	
	Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.	05.61.90.33.22 (StMartory)	
		05.61.90.56.18 (Mazères)	
	Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.54.27	
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	05.03 : Ph des Thermes	Salies	05.61.90.56.51
	12.03 : Ph Centrale	Salies	05.61.90.51.24
	19.03 : Ph Tari Caujolle	St Martory	05.61.90.23.39
	26.03 : Ph Fle gat Vallière	Aurignac	05.61.98.90.11
	02.04 : Ph Dinthilac	Mazères	05.61.97.46.08
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le <b>15</b> ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> <li>tous les soirs de la semaine après 20 h</li> <li>du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés</li> </ul>		